

PROJET DE LOI BLOQUÉ CHEZ NOUS

Respect des animaux : la France se mobilise

 Les philosophes Michel Onfray et Élisabeth de Fontenay, l'écrivain Erik Orsenna, l'astrophysicien Hubert Reeves... Ils sont 24 au total : 24 intellectuels français à avoir signé un manifeste, rendu public sur le site de la Fondation 30 millions d'amis, pour réclamer que le Code civil français cesse de considérer les animaux comme des biens meubles.

Une pétition qui aurait reçu, en un an, le soutien de plus de 250.000 Français.

DEPUIS UN AN ET DEMI

Voilà qui ne peut que réjouir la sénatrice liégeoise Christine Defraigne (MR). Elle est effectivement l'auteure d'une proposition de loi en ce sens en Belgique. Car chez nous aussi, depuis 1804, depuis le Code Napoléon, les animaux sont encore définis comme des choses, sur lesquelles l'homme peut exercer un droit absolu. « *Un bien meuble, comme une machine à lessiver ou à café. Un bien de consommation parfois*



Christine Defraigne.

■ A.T.

même moins bien considéré. En cas de saisie, par exemple, un chien peut être refusé à l'adoption et euthanasié sans aucune autre forme de procédure. Alors que pour un meuble, il existe des garanties de procédure. Il serait temps, comme en Espagne ou en Suisse, que les animaux soient des sujets de droit comme les êtres humains, des êtres vivants et capables de sensibilité, méritant une plus grande protection contre les agressions et les cruautés.»

Hélas, la proposition de loi de Christine Defraigne attend depuis un an et demi pour passer devant la commission de la Justice... ■

P.M.